

DELIBERATION N° 2008/06-01 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Monsieur LAMY, rapporteur, présente le compte administratif 2007 à l'Assemblée.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

INVESTISSEMENT :

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Dépenses : | 2 169 923.94 € |
| Recettes : | 3 074 797.75 € |
| Excédent d'investissement : | + 904 873.81 € |

FONCTIONNEMENT :

| | |
|------------------------------|----------------|
| Dépenses : | 5 285 781.65 € |
| Recettes : | 5 960 948.17 € |
| Excédent de fonctionnement : | + 675 166.52 € |

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide par 19 voix pour et 9 abstentions (groupes Ludres Autrement et Pour Tous et Ludres Ensemble) :

- d'approuver le compte administratif 2007 et de donner quitus à Monsieur le Maire de sa gestion.

Intervention de Monsieur Philippe FRANOUX, Groupe Ludres Ensemble :

Le compte administratif

Le budget de fonctionnement a considérablement augmenté entre 2004 et 2007 (+ 750 000 euros soit + 18 %) suite notamment à l'ouverture de l'espace Chaudeau alors que les recettes n'ont augmenté que de 6 %.

On notera que les coûts sont aggravés par l'appel à la sous-traitance pour l'organisation des manifestations (environ 4 500 € par spectacle...soit quasiment le coût d'un berceau aux Petits Chaperons Rouges...).

En commission de nouveaux projets ont été annoncés (rénovation des tennis, salle des fêtes...).

Nous demandons, qu'au moment de l'étude d'un projet, son coût de fonctionnement et les inévitables travaux futurs d'entretien bâtiment soient pris en compte afin de ne pas faire crouler la commune, sous les charges dans les années à venir.

Prenons en compte que, si par malheur, le Dynapôle connaissait des difficultés (cf prix du pétrole) ces charges ne pourraient plus être couvertes que par des augmentations significatives d'impôts... à un moment où le pouvoir d'achat de nos concitoyens est déjà mis à rude épreuve.

Réponse de Monsieur le Maire :

En effet, les charges de fonctionnement ont augmenté, une partie est due à l'Espace Chaudeau je vous l'accorde volontiers mais aujourd'hui cet Espace est construit, il attire beaucoup de monde, et nous avons à gérer les finances de la Collectivité. Ce que je peux vous assurer c'est que je ne ferai pas n'importe quoi ; je m'y suis engagé et une commission spéciale sera créée pour réfléchir sur ce que nous ferons en ce qui concerne le tennis. Il n'est pas question de faire une « cathédrale » mais de rendre ce bâtiment plus fonctionnel qu'il ne l'est, notamment en période hivernale.

Concernant ces dépenses de fonctionnement, il faut également regarder les dépenses de personnel qui sont récurrentes et en augmentation régulière.